



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Opération Lasne commune propre les 23 et 24 juin



Vous êtes nombreux à nous témoigner votre « ras le bol » face aux déchets jetés le long des voiries, chemins et sentiers de notre belle commune.

Après la première fauche du printemps notamment, les accotements de nos routes révèlent bien souvent leur triste « trésor » : cannettes, bouteilles, papiers et bien d'autres surprises. Sachant que la saleté appelle la saleté, le mieux est de pouvoir les enlever au plus vite. Alors, que faire ?

Dénoncer sans engagement est improductif, il faut agir. Nous pensons que chacun peut, à son niveau, contribuer à atteindre cet objectif d'une plus grande propreté sur le territoire de la commune.

Bon nombre de citoyens s'adonnent déjà, volontairement et dans l'anonymat, à récolter régulièrement les déchets rencontrés lors de leur promenade.

Pourquoi ne pas mettre sur pied un élan citoyen, qui sensibiliserait les habitants et inciterait les autorités communales à organiser une politique plus systématique d'action dans ce domaine ?

Lasne Nature se propose donc de coordonner une opération de nettoyage « près de chez vous » le week-end des 23 et 24 juin prochain. La Commune de Lasne s'associe à la campagne en mettant des sacs poubelles à notre disposition, et en évacuant les déchets ramassés dès le lundi 25 juin.

Cette journée permettrait à des personnes d'un même quartier de se retrouver autour d'une activité conviviale et solidaire, amenant peut-être même certains d'entre eux à découvrir des coins insoupçonnés de leur belle commune.

Nous ne pouvons qu'encourager la

(suite page 3)

La politique lasnoise de 2012 à 2018

Que nous réservent les futurs élus au cours de six années à venir ? Nous avons envisagé un certain nombre de sujets qui font partie des centres d'intérêt de notre association. C'est sous la forme d'un questionnaire que nous soumettons ceux-ci aux différentes listes électorales. Nous publierons leurs réponses dans le bulletin de septembre prochain.

• Environnement

o **Que comptez-vous faire pour protéger les couloirs de migration du grand gibier sur la commune ?**

Nous observons la fermeture progressive des espaces libres (bois, champs, prairies) par l'extension régulière de l'urbanisation. À terme, les couloirs de migration du grand gibier sur la commune auront disparu, et la biodiversité qu'ils favorisent.

o **Comptez-vous donner au site de la carrière Hannotelet le statut de réserve naturelle ?**

La création d'une réserve naturelle sur ce site est essentiel, vu l'intérêt du milieu et les recommandations faites par les spécialistes.

o **Comment envisagez-vous le développement du maillage écologique ?**

Nous savons que la biodiversité peut être favorisée en créant des « couloirs » (bandes boisées, bosquets, haies, mares,...) reliant les sites permanents qui accueillent certaines espèces animales.

o **Comment comptez-vous faire respecter les prescriptions environnementales et quelles sont vos priorités en cette matière ?**

Nous constatons que bon nombre de prescriptions environnementales ne sont pas respectées par certains (hauteur des haies, choix des essences pour les haies, dépôts de déchets verts, rejet d'eaux usées, ...), ce qui peut constituer une dégradation du milieu de vie.

o **Quelles mesures proposez-vous pour que les espaces privés et publics soient plus respectueux de l'environnement ?**

L'usage des pesticides, fongicides et autres produits chimiques nuisent au milieu naturel. Leur emploi peut être proscrit par des initiatives des autorités communales.

• Urbanisme

o **Que proposez-vous pour que les ouvertures paysagères en zone urbanisable soient protégées ?**

(suite page 2)



La politique lasnoise de 2012 à 2018

(suite de la page 1)

Notre commune perd régulièrement des ouvertures paysagères visibles depuis l'espace public, par l'augmentation de l'urbanisation. Ce patrimoine qui appartient à tous les citoyens disparaît irrémédiablement.

o **Comptez-vous organiser des réunions de concertation avec le public avant de lancer les études lors de projets d'aménagement d'envergure (PCA, ZACC, voiries...) ?**

Nous sommes convaincus que cette ouverture au dialogue avec la population est une source d'idées utiles, un moyen de faciliter la réalisation du projet et une façon pour le public de s'approprier les projets.

o **Comment envisagez-vous l'aménagement du centre de Lasne ?**

Voici un projet dont on parle régulièrement, et pour lequel bon nombre de citoyens se sentent concernés.

o **Comment comptez-vous faire respecter les prescriptions urbanistiques ?**

Nous constatons que certaines prescriptions urbanistiques ne sont pas toujours respectées lors de la délivrance de permis d'urbanisme ou lors de réalisation sans permis. Cet laxisme n'est pas toujours apprécié et peut constituer une dégradation du milieu de vie.

• Mobilité

o **Comment voyez-vous l'aménagement des trottoirs ?**

Citez les endroits où vous comptez aménager ou créer des trottoirs d'ici 6 ans

o **Que proposez-vous comme aménagements de pistes cyclables ?**

Citez les endroits où vous comptez aménager ou créer des pistes cyclables d'ici 6 ans.

o **Que comptez-vous faire pour réduire les excès de vitesse ?**

Beaucoup de citoyens déplorent les excès de vitesse dans la commune.

o **Que comptez-vous faire pour que les trottoirs ne soient plus des lieux de parking ?**

Beaucoup de citoyens déplorent qu'un trottoir puisse être utilisé comme parking dans la commune.

• Chemins et sentiers

o **Que proposez-vous pour que le balisage des chemins et sentiers reste en l'état (réparation des dégradations) ?**

Nous constatons qu'il n'est pas procédé régulièrement aux réparations et dégradations intervenues sur le balisage des sentiers et chemins.

o **Que proposez-vous comme aménagements durables des chemins agricoles ?**

Certains chemins agricoles sont de réelles liaisons entre villages et hameaux. Leur état est loin d'être compatible avec l'usage du vélo (surtout en hiver). Pouvez-vous proposer des sites à aménager (lesquels et comment) ?

o **Que proposez-vous comme aménagements durables des sentiers ?**

Certains sentiers sont de réelles liaisons entre villages et hameaux. Leur état est loin d'être compatible avec la marche (surtout en hiver). Pouvez-vous proposer des sites à aménager (lesquels et comment) ?

• Déchets

o **Que proposez-vous pour améliorer la propreté de la commune ?**

Trop de déchets jonchent encore les voiries de la commune.

o **Que proposez-vous pour le traitement des déchets verts sur la commune ?**

Certains habitants semblent avoir des difficultés de gestion de leurs déchets verts.

• Batraciens

o **Comptez-vous envisager que tout dispositif de protection des batraciens doit être pris**

dès 19 heures (et non 19 h 30) comme aujourd'hui ?

Notre expérience de terrain nous a montré que la migration des batraciens (lorsque les conditions météo sont remplies) migrent dès 19 h, alors que les barrières de protection ne sont pas fermées. Un simple arrêté de police permet de corriger ce massacre.

o **Comptez-vous aménager un dispositif de barrières à la route de la Marache ?**

Le dispositif de protection par barrières à la rue du Chêne au Corbeau donne entière satisfaction (sauf l'heure de fermeture). Un tel dispositif pourrait être installé à la route de la Marache.

o **Comptez-vous proposer d'autres aménagements pour la protection des batraciens sur la commune, et si oui, lesquels ?**

• Énergie

o **Que comptez-vous faire pour réduire la consommation d'énergie dans les locaux communaux ?**

Nous savons combien l'énergie coûte cher. Pouvez-vous chiffrer les gains que vous comptez réaliser en 6 ans ?

o **Que comptez-vous faire pour encourager la population à réduire son empreinte écologique ?**

Certaines communes proposent des primes encourageant les citoyens à investir dans les économies d'énergie. Que proposez-vous dans cette matière ?

• Concertation

o **Comptez-vous faire participer les associations et les habitants intéressés aux diverses commissions communales ?**

Les matières discutées en commission ont un impact direct sur la population. Pourquoi ne pas ouvrir le débat avec cette population bien en amont du moment de la décision ?

CLW

AU SOMMAIRE

Opération Lasne commune propre	1-2	La mobilité vers Braine-l'Alleud menacée ?	8
La politique lasnoise de 2012 à 2018	1-3	Promenades	8
La mobilité de la rue de l'Église en débat	3	Miel ou vinaigre	8
La migration des batraciens en 2012	4	Regardons nos Batraciens	9
Un contrat de rivière c'est quoi ?	5	Maransart : des nouvelles des biens d'André Ganshof van den Meersch	9
Alimentation : bio et réfléchi	6-7	Travaux d'entretien dans la réserve du ru Milhoux	9
Pesticides dans les aliments	7	La boutique de Lasne Nature	10
Feux d'artifice et oiseaux	7	Agenda Téléphones, fax, e-mail	11
Courrier d'un lecteur : attention chiens méchants	8	Mots croisés	11
		La nature de juin à août	12

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

La mobilité de la rue de l'Église en débat

Dans notre précédent numéro, nous vous invitons à visionner une vidéo enregistrée en novembre 2011. Lasne Nature a pu filmer la circulation automobile à la rue de l'Église à Lasne, à l'heure de pointe du matin, dans deux configurations différentes. Il se fait que le 18 novembre le stationnement des voitures était interdit à hauteur de la boulangerie, et que cette situation permettait de la comparer avec un jour « normal », le 22 novembre. Cette vidéo se trouve toujours sur notre site internet <http://www.lasne-nature.be/index.htm>.

La vidéo a été visionnée par de nombreux internautes et nous avons reçu beaucoup d'avis rendus par des Lasnois concernés par la mobilité au centre de Lasne.

Nous pouvons dire sans hésitation que la majorité des avis rendus vont dans le sens d'une interdiction de stationner devant la boulangerie et la pharmacie, avec des nuances dans les modalités. Nous vous résumons ci-dessous les différents points de vue :

- Interdiction permanente de stationnement entre la boulangerie et la pharmacie, avec éventuellement un élargissement des trottoirs des deux côtés de la rue
- Interdiction de stationnement entre la boulangerie et la pharmacie aux heures de pointe
- Mise à sens unique de la rue et aménagement de grands trottoirs
- Une réflexion plus large sur l'aménagement du centre de Lasne
- Choisir une option et la tester pendant 3 mois
- Ne rien changer, car la situation actuelle fait diminuer la vitesse des véhicules



Nous constatons que le sujet ne laisse pas les Lasnois indifférents. Nous déplorons le fait que nos autorités ne prennent pas d'initiative pour avancer un projet ambitieux sur l'aménagement du centre de ce village. La Commune a adopté un Plan Inter Communal de Mobilité (PICM) en 2003, dans lequel des pistes étaient déjà évoquées.

Combien de législatures faudra-t-il à nos dirigeants pour faire du centre de Lasne un lieu convivial et attractif ?

CLW

Opération Lasne commune propre les 23 et 24 juin

(suite de la page 1)



participation d'un nombre important d'enfants afin de leur faire prendre conscience du problème et leur donner l'envie d'aller vers un respect toujours plus grand de leur environnement !

Quel plaisir si nous pouvions dire un jour que « Le chat » de Geluck avait vu juste !

Que dois-je faire ?

Proposez votre aide, ne fut-ce que pour une rue, ou un sentier, à une personne relais de votre quartier (voir tableau ci-dessous). Même si vous n'avez pas beaucoup de temps à consacrer, votre participation est la bienvenue. Vous recevrez toutes les consignes pour la récolte des 23 et 24 juin.

Colinet - Sauvagemont 0475 228 913	Marina Jallet : marina.jallet@hotmail.com
Maransart Centre	Philippe Saussu : philsaus@yahoo.fr 0478 618 422
Bois Impérial – route de l'Etat alain@debraekeleer.be	Alain De Braekeleer : 0488 479 123
La Marache – Fichermont 0498 376 113	Isabelle Navarra : isabelle.navarra@gmail.com
Anogrunne – Pélerins	Jean Waty : to.wade@skynet.be 02 652 12 64
Plancenot	Willy Calleeuw: calleeuw.willy@gmail.com 0477 256 762
Ohain centre	Elizabeth Dalcq: aedalcq@skynet.be 0477 695 709
Ransbeck	Denise Morissens: denise.morissens@skynet.be 02 354 97 82
Couture-Caturia	Pierre Billen: pierre.billen@portima.be 0475 467 935
Renival – Grand chemin	Anne de Lannoy : anne@lannoy.be 02 633 59 78
Lasne centre - Renipont 0473 558 865	Anne de Callatay : anne.decallatay@skynet.be
Bois Eloi – Bois Paris 0477 949 695	Catherine Bedoret : catherinebedoret@hotmail.com
Genleau	Michel Kaye : michel-kaye@skynet.be 0474 890 490
Manhattan – route Renipont /Genval philippe.bouche@base.be	Philippe Bouché : 0494 336 288
Bas-Ransbeck	Monique Lozet : lecon.verte@skynet.be 0477 635 713
Hannonsart	Laurent Masson : laurent.masson@hotmail.be 0475 364 635

Plus d'informations : consultez le site www.lasne-nature.be , téléphonez au 02 633 27 64, envoyez un mail à secretariat@lasne-nature.be



La migration des batraciens en 2012 Surprise...

Une étrange migration ce printemps 2012 ! Pas une goutte de pluie ... dur, dur pour des Batraciens !

Les tritons étaient tellement desséchés qu'il fallait les mettre dans un seau d'eau pour leur redonner l'énergie de poursuivre leur voyage vers les étangs. D'ailleurs nous en avons vu beaucoup moins cette année.

Fin février les températures nocturnes dépassaient les 8 ° et les premiers batraciens se mirent en marche ; plusieurs centaines traversèrent les routes à ce moment et profitèrent d'une soirée de pluie « miraculeuse » le 4 mars ! Ensuite survint une période de froid (moins de 5 °) et la migration fut stoppée. Elle reprit le 10 mars pour se poursuivre tous les soirs jusqu'à la fin du mois ; en moyenne on vit une centaine de batraciens chaque soir.

En temps normal la migration est plus concentrée sur une dizaine de jours et de très nombreux animaux passent en une soirée. Cette année nous dûmes aller chaque soir pendant un mois...dur, dur pour les bénévoles !

Malgré cela, tous restèrent enthousiastes et sauvèrent :

La Marache : 2036 Batraciens dont 1843 crapauds, 122 grenouilles, 71 tritons

Aywiers : 348 Batraciens dont 227 crapauds, 98 grenouilles, 23 tritons

Le graphique montre le nombre de batraciens récoltés chaque soir à la route de La Marache ainsi que la courbe des températures en début de soirée.

D'autres graphiques, résultats et informations se

trouvent sur notre site de Lasne Nature/ Cellule batraciens : www.lasne-nature.be Bonne lecture !

N.M. Cellule Batraciens

Merci

Les Batraciens de Lasne remercient toutes les personnes qui ont apporté leur aide afin qu'ils puissent traverser les routes en sécurité.

Nos remerciements aux divers responsables de la Commune qui ont contribué à la protection de cette migration sur les différents sites de Lasne.

Également à tous ceux qui ont récolté les batraciens dans les seaux à Aywiers (voir les résultats sur le site www.lasne-nature.be)

Au chemin de Couture, merci à Anne pour son dévouement quotidien et rue du Culot à Nikola.

À La Marache, merci à tous les bénévoles, adultes et enfants qui ramassèrent grenouilles, crapauds et tritons avec joie et passion !

Grâce à vous tous, la migration 2012 est une réussite !

À l'année prochaine.

N.M. Cellule Batraciens

Nous avons pu capturer un animal indésirable dans la mare de notre réserve naturelle du ru Milhoux.

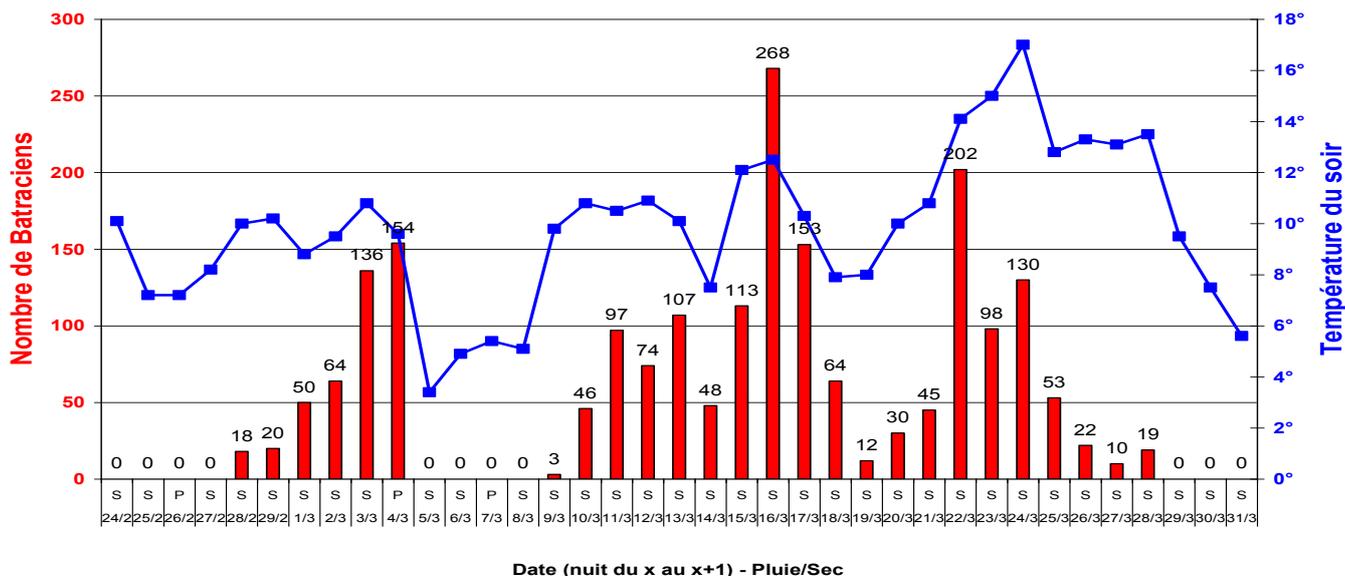
Il s'agit d'une tortue de Floride qui avait élu domicile (avec l'aide de qui ?) dans la mare depuis plusieurs années.

Elle n'est pas désirable parce qu'il s'agit d'un animal exotique, sans prédateur dans la nature, et elle-même prédatrice de larves d'insectes, têtards et autre petite faune de la mare.



Migration Marache 2012

2036 (1843 - 122 - 71) au 31/03
(Crap. - Gre. - Trit.)



Pensez à récolter vos semences de fleurs

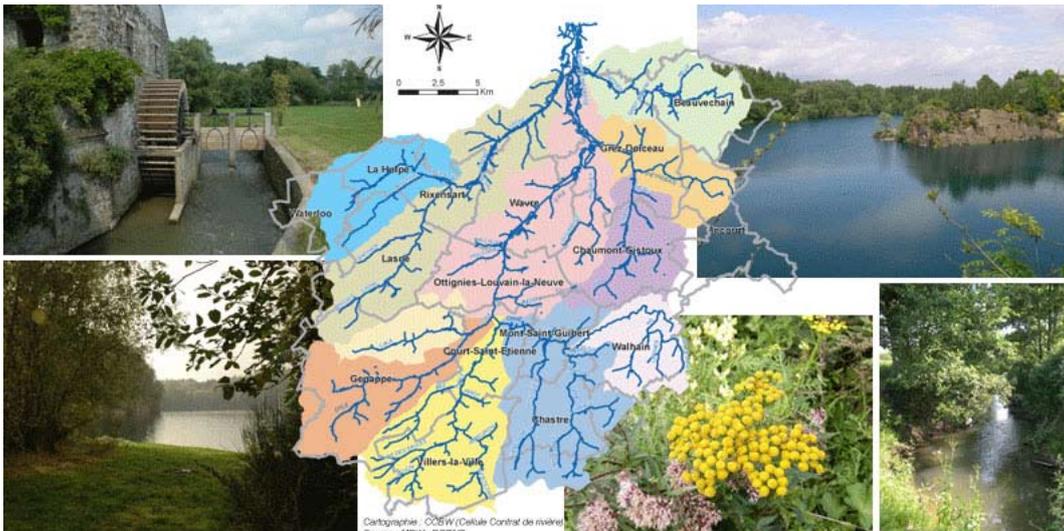
Le moment de la cueillette des semences est primordial. Trop tôt, les graines ne seront pas assez développées pour germer; trop tard, elles auront commencé à pourrir, ou encore elles seront tombées au sol. De façon générale, les graines des plantes à fleurs sont prêtes à être récoltées quelques semaines après que les fleurs soient fanées. Si vous souhaitez échanger certaines semences ou en faire simplement don, merci de contacter Valérie Régnier, de la cellule Plantes et Semences soit au 02 633 24 66, soit par mail semences@lasne.nature.be

Un Contrat de Rivière c'est quoi ?

Un Contrat de Rivière consiste à mettre autour d'une même table tous les acteurs de la vallée, en vue de définir consensuellement un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin. Sont invités à participer à cette démarche les représentants des mondes politique, administratif, enseignant, socio-économique, associatif, scientifique...

Tous les habitants d'un même bassin, tous les usagers d'un même cours d'eau : les riverains et les autres, les gérants de campings, de villages de vacances, d'infrastructures touristiques, les responsables de mouvements de jeunesse, les pêcheurs, les amoureux de la nature, les défenseurs de l'environnement, les amateurs d'histoire et de patrimoine, les agriculteurs, les industriels, les propriétaires terriens, les mandataires communaux et provinciaux... tous disposent maintenant d'une plate-forme commune, d'un lieu, le Comité de Rivière, pour exprimer leurs souhaits sur la qualité de leurs cours d'eau, pour entendre et prendre en compte le point de vue des autres et ainsi établir ensemble des priorités dans les actions à programmer. Le contrat se construit donc sur un mode de gestion concertée.

Partout, la préparation du Contrat de Rivière a engendré une mobilisation forte autour de la rivière, comme jamais auparavant. Cette mobilisation a favorisé l'installation d'un climat de confiance entre acteurs et a permis, ce qui est essentiel, une réappropriation sociale de la rivière.



Les domaines abordés par le Contrat de Rivière couvrent de nombreux aspects liés de près ou de loin au cours d'eau, à ses abords et aux ressources en eau du bassin :

- la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines ;
- les risques liés aux inondations et la gestion quantitative ;
- la restauration des cours d'eau et la gestion concertée ;
- l'aménagement du territoire dans la vallée ;
- la conservation de la nature et la préservation des écosystèmes aquatiques ;
- la gestion des paysages ;
- les activités économiques en rapport avec l'eau ;
- l'agriculture et la forêt ;
- le tourisme et les loisirs ;
- le transport fluvial ;
- la gestion des déchets ;
- l'information et la sensibilisation du public ;
- les activités pédagogiques sur le thème de l'eau ;
- ...

Lasne Nature est partenaire du Contrat

de rivière Dyle-Gette. Le bassin de la Dyle fait partie du bassin de l'Escaut. Il forme, avec la Gette, l'un des 14 sous-bassins hydrographiques délimités par le Gouvernement wallon en février 2000.

La Dyle prend sa source à Genappe. Après Grez-Doiceau, elle poursuit son parcours en Flandre, jusqu'à sa confluence avec le Rupel. La longueur totale de son parcours est de 100 km, dont ± 35 km en Wallonie. La superficie du bassin wallon est de 668 km².

Les affluents principaux de la Dyle sont la Thyle (sous affluent principal : l'Orne), le Train, la Lasne et la Néthen.

Le Contrat de rivière Dyle-Gette est organisé autour d'une cellule de coordination dont les bureaux se situent à Court-Saint-Etienne.

La mission principale de la cellule de coordination est le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions, véritable liste d'actions que les différents partenaires se sont engagés à réaliser.

Le Programme d'action ou « protocole d'accord » est un document élaboré par le

autour de neuf thèmes génériques (*) déclinés eux-mêmes en 323 actions concrètes selon un canevas précis fourni par la Région wallonne et demandé aux 14 Contrats de rivière de Wallonie.

(*) assainissement des eaux usées (53 actions), résolution des autres atteintes de cours d'eau (52 actions), information/sensibilisation (44 actions), gestion des cours d'eau (32 actions), lutte contre les plantes invasives (32 actions), implication du secteur agricole (30 actions), protection des zones fragiles (30 actions), lutte contre les inondations (25 actions), autres (25 actions)...

Un partenariat

Depuis le début, le Contrat de rivière Dyle-Gette réunit les principaux acteurs de la rivière à l'échelle du bassin versant : la Région wallonne ; les Provinces du Brabant wallon et de Liège ; les intercommunales d'épuration du Brabant wallon (IBW) et de Liège (AIDE) ; l'IECBW, la SWDE et Vivaqua pour la distribution ; les 23 communes partenaires du bassin ; les 19 partenaires privés (les représentants des pêcheurs, des agriculteurs, des associations

naturalistes, des universités...) soit au total : 50 interlocuteurs actifs.

Les 23 communes partenaires du bassin Dyle-Gette sont : Beauvechain, Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Genappe, Grez-Doiceau, Incourt, Jodoigne, Hannut, Hélécinne, La Hulpe, Lasne, Lincint, Mont-

St-Guibert, Orp-Jauche, Ottignies-LLN, Perwez, Ramillies, Rixensart, Villers-la-Ville, Walhain, Waterloo et Wavre.

Financement

Pour assurer la coordination générale du projet et pouvoir mener des actions communes sur l'ensemble du bassin Dyle-Gette, le Contrat de rivière bénéficie d'un soutien financier annuel de plus ou moins 230 000 euros, répartis entre la Province du Brabant wallon, la Région wallonne, la Province de Liège et la Commune de Lincint.

Quant aux actions plus locales, elles sont prises en charge financièrement par chaque partenaire.

Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.crdg.be>

CLW

coordinateur de projet en collaboration avec les groupes de travail, et en concertation avec chaque organisme représenté au contrat de rivière et approuvé par le comité de rivière, fixant les objectifs que chacun s'engage à réaliser dans une période de trois années, visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du sous-bassin hydrographique concerné. Il contient l'engagement de chaque commune, de chaque province concernée et de la Région wallonne de financer la phase d'exécution du protocole d'accord pendant toute la durée de celle-ci. Le protocole d'accord approuvé par le Ministre est signé conjointement par les Ministres fonctionnels des administrations compétentes et par tous les membres du comité de rivière.

Nous sommes actuellement dans la programmation 2010-2013, qui s'articule

Vous pouvez consulter ce bulletin, avec les photos en couleur, sur notre site www.lasne-nature.be



Alimentation : bio et r

Aujourd'hui le mot « bio » est passé dans le langage courant. On use, voire abuse, largement de ce terme.

Mais est-on vraiment sûr de savoir ce qu'il signifie ? Quelles garanties nous offrent les labels ?

Comment est né le bio ? Pour répondre à quels enjeux et préoccupations ? Et comment ce mouvement militant est-il devenu, pour certains, mode ou argument marketing ?

LE BIO EN RÉPONSE À L'IMPASSE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ACTUELLE

Dans les années 50-60, la volonté d'augmenter les rendements agricoles a radicalement transformé les pratiques. La mécanisation, la spécialisation des exploitations et la production intensive, aidées de la chimie, ont alors imposé une certaine image de l'agriculture moderne.

Cette conception a aujourd'hui montré ses limites et le modèle alimentaire actuel n'est plus tenable tant au niveau social qu'économique.

En bout de chaîne, c'est évidemment la qualité de notre environnement et de notre assiette qui en pâtit.

LE BIO, SOLUTION FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET DE SANTÉ PUBLIQUE

« Le bio », entendez l'agriculture biologique, constitue aujourd'hui une alternative réelle, crédible face à l'agriculture intensive. Il est indissociable d'une alimentation respectueuse de l'homme et de l'environnement.

Cultiver en bio signifie entre autres, préserver un sol vivant ! Non seulement parce que c'est le sol qui nourrit les plantes mais aussi pour limiter l'érosion, les inondations ou les sécheresses.

La richesse du sol et sa capacité à retenir l'eau, sont entre autres, liées à la présence de vers de terre qui travaillent à la formation de l'humus et à l'aération du sol via leurs galeries.

On trouvera, pour la même surface de terre, 3 tonnes de vers si elle est cultivée en bio, contre quelques centaines de kg seulement, voire beaucoup moins, pour une terre agricole conventionnelle.

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DES CONSOMMATEURS BIO EN BELGIQUE ?

La santé est très souvent mise en avant par les acheteurs de produits biologiques. Et ils ont raison !

Cependant, la prise en compte des empreintes sociale et écologique apparaissent peu dans les motivations de ces consommateurs. Or, le label « bio » n'est pas à lui seul toujours suffisant pour garantir des modes de production qui respectent l'ensemble des valeurs environnementales, sociales ou économiques. On peut par exemple, acheter des produits bio sur-emballés, hors-saison, et ayant parcouru des milliers de kilomètres.

Qui ne s'est pas trouvé un jour désemparé devant ce dilemme de premier ordre : des carottes bio du Pérou ou des carottes du Brabant wallon sans le cachet d'un organisme de contrôle ?

En Belgique, 60 % des ventes de l'alimentation bio se fait via la grande distribution.

Les magasins spécialisés représentent 30 % des ventes, la vente directe et les marchés,

respectivement 3,3 et 4,6 % (Bioforum).

En effet, l'industrie agro-alimentaire s'est emparée du créneau avec le nouveau credo : « le bio à des prix défiant toute concurrence, c'est possible ! ».

On peut se demander alors, où sont passées les valeurs du bio ?

« LE BIO », BIEN PLUS QU'UNE TECHNIQUE AGRICOLE

Le règlement UE définit « l'agriculture biologique » ainsi : « méthode de production agricole basée sur le respect du vivant et des cycles naturels, qui gère de façon globale la production en favorisant l'agrosystème mais aussi la biodiversité, les activités biologiques des sols et les cycles biologiques. Pour atteindre ces objectifs, les agriculteurs biologiques doivent respecter le règlement européen qui exclut notamment l'usage d'engrais chimiques et pesticides de synthèse, ainsi que les organismes génétiquement modifiés. »

Aujourd'hui, les grandes firmes agro-alimentaires tentent de cantonner le bio à cette définition très technique. Rien d'étonnant donc à ce que 70 % des biscuits trouvés en réseau bio contiennent de l'huile de palme bio produite en Colombie dans des conditions sociales déplorables (Ph. Baqué).

Reste aux citoyens que nous sommes, en plus de choisir le bio, à faire preuve de discernement en nous posant les bonnes questions et en lisant les étiquettes : mode de production, origine du produit, saisonnalité, conditions de production, qualités nutritionnelles...

Prêts ?

SOMMES-NOUS RÉELLEMENT PRÊTS POUR LE VRAI BIO ?

Remplacer la tranche de jambon de nos tartines par son équivalent bio, quelle bonne idée ! Si ça se trouve vous le faites déjà.

Si c'est le cas le jambon bio que vous achetez est sans doute rose. Or, un jambon bio selon le règlement de 1991 pouvait avoir une couleur un peu moins appétissante, simplement la couleur du porc cuit au bouillon ou au four, soit beige à peine rosé. Pas très vendeur pour les consommateurs que nous sommes, habitués au rose flashy du jambon cuit.

Or, c'est un nitrite autorisé dans la nouvelle réglementation en très petite quantité (0,6 %), qui donne cette couleur rosée. Même si en Belgique les opérateurs n'en font pas usage, la grande distribution met à notre disposition beaucoup de produits d'importation.

Correctement informés sur la couleur réelle du jambon par exemple, nous pourrions choisir en connaissance de cause.

Alors, prêt à réellement changer d'attitude pour manger mieux ?

QUELQUES PISTES POUR ADOPTER LA BIO ATTITUDE SANS BÉATITUDE

Haut les cœurs, les bio lovers ! Des fiefs de résistance existent à l'échelle individuelle ou collective.

Retrouver une alimentation bio paysanne

Il s'agit de consommer des produits bio, locaux, de saison, peu transformés, achetés en circuit

court (avec le moins d'intermédiaires possible).

Pensons aux conditions de vie des producteurs et achetons au prix juste. Par exemple, acheter du lait ou du fromage bio en Belgique, c'est garantir un prix d'achat au producteur 50 % plus élevé que pour le lait non bio.

Se rapprocher des producteurs

Le marché économique mondialisé met à mal l'environnement et ne garantit pas la sécurité alimentaire des pays.

Les producteurs bio sont pris dans le même étau que leurs collègues cultivant en conventionnel, à savoir des prix de vente qui stagnent ou diminuent. Comme les autres, ils sont poussés à se spécialiser, à se mécaniser, à s'agrandir et à s'endetter. Un label ne peut rien ou presque contre cette logique.

C'est pour cela qu'il est intéressant de privilégier un approvisionnement via des systèmes de commercialisation en vente directe comme les marchés de producteurs, GASAP (Groupe d'Achat Solidaire de l'Agriculture Paysanne), fermes participatives ou autres, qui permettent au producteur de fixer le prix qu'il croit juste, parfois en concertation avec le consommateur.

Faire connaître nos choix et revendications

Même dans les magasins bio, on trouve des tomates en hiver. L'argument avancé est toujours que le client le demande. Alors, posons-nous la question : est-ce cohérent de vouloir préserver l'environnement et notre santé en mangeant bio et d'acheter ce genre de produits ? et posons-la au gérant de notre magasin !

Demandons des produits de qualité, goûtons qui donnent les minéraux et vitamines dont nous avons besoin en fonction des saisons. Nous n'avons pas besoin de l'eau de la tomate en hiver !

Connaître la réalité du terrain des agriculteurs bio

L'association Nature & Progrès privilégie les systèmes de garantie participatifs qui mettent en relation producteurs et consommateurs pour un contrôle des pratiques.

Cette coopération entre producteurs et consommateurs lors du contrôle permet au producteur de faire évoluer ses pratiques en toute transparence et au consommateur de se rendre compte des conditions de travail et de vie des paysans.

C'est aussi ce qui s'observe au sein des GASAP, par exemple.

Soutenir l'installation de producteurs bio

Des systèmes de paniers avec paiement à l'avance sont des outils pouvant soutenir un producteur dans sa démarche d'installation, sur la durée, par la promesse de débouchés.

Il est aussi possible de permettre l'installation de jeunes agriculteurs en bio via l'association « Terre en Vue ». Celle-ci facilite l'accès à la terre (qu'elle considère comme un bien commun dont nous sommes tous responsables), la question du foncier étant cruciale pour une installation agricole.

UNE CONSOMMATION BIO... ET AUTONOME, ÉCONOME, ET SOLIDAIRE

On assiste aujourd'hui à une deuxième percée des valeurs du bio grâce à la coopération entre



éfléchie Feux d'artifice et oiseaux

producteurs et consommateurs. En d'autres termes grâce à l'association de citoyens pour des intérêts généraux.

L'esprit du bio est bien vivant ! Il apporte des solutions ! Mais le bio est aussi menacé de dérives. En tant que consommateurs, nous devons être vigilants et le soutenir quand il va dans la bonne direction.

Article rédigé par Lise Frendo
Ecoconso n° 80 [avril 2012]

Pesticides dans les aliments : analyses comparées d'aliments conventionnels et bio

Génération Futures est une association française très active en matière de pesticides qui s'est tout récemment attachée à comparer les teneurs en résidus de pesticides des fruits, légumes et céréales de ses « menus toxiques » de décembre 2010 avec les mêmes aliments issus de l'agriculture biologique analysés cette année.

Entre juillet et septembre 2010, cette association avait acheté dans divers supermarchés des aliments « conventionnels » composant les repas types d'une journée d'un enfant d'une dizaine d'années. Leurs résultats étaient édifiants : ils montraient qu'en 24 h, un enfant était susceptible d'être exposé, uniquement par son alimentation, aux résidus de pas moins de 36 pesticides (en plus d'autres substances chimiques). Récidive cette année, mais en prenant les versions « bio » des mêmes aliments. Les résultats sont sans appel :

- 0 résidu de pesticides dans les fruits et légumes bios analysés
- 1 molécule en résidu de synergisant dans deux échantillons de pain à des doses très faibles en bio.
- Il y a 223 fois moins de résidus de pesticides en moyenne dans les aliments bios analysés que dans les aliments conventionnels
- 17 résidus de pesticides suspectés d'être cancérigènes ou perturbateurs endocriniens dans les produits non bio analysés contre 1 seul détecté en bio. On pourrait toujours discuter (ergoter...) à propos des seuils, des doses, des normes, de la tolérance mais si l'on veut appliquer le principe de précaution, il n'y a pas photo...

Rapport complet téléchargeable sur www.menustoxiques.fr/pdf/doc_menubio_151211.pdf

Mardi 24 janvier 2012 Ecoconso

Il se confirme que tir de feux d'artifice et avifaune ne font pas bon ménage. L'IRM (Institut Royal Météorologique) a publié un article en début d'année « Les feux d'artifice du nouvel an à l'origine d'un envol massif des oiseaux ».

On peut y lire ceci :

« Selon une étude récente réalisée aux Pays-Bas, les oiseaux et, en particulier, les oiseaux aquatiques s'envolent massivement lorsque les feux d'artifice du nouvel an sont tirés. Une analyse minutieuse des images du radar météorologique de Zaventem (Belgocontrol) montre que le même phénomène se produit en Belgique. De plus, en accord avec les résultats obtenus aux Pays-Bas, il apparaît que c'est principalement au-dessus des étendues d'eau aux alentours des zones urbanisées que ces vols massifs sont observés.

Les radars météorologiques sont habituellement utilisés pour détecter les zones de précipitations et pour estimer leur intensité. L'IRM traite en temps réel les données de plusieurs radars météorologiques dont celles issues du radar de Zaventem. La présence d'oiseaux peut perturber ces mesures mais, le plus souvent, leur nombre est insuffisant pour produire un signal observable. Néanmoins, lorsque de très nombreux oiseaux sont présents dans l'atmosphère, notamment lors des grandes migrations (<http://www.meteo.be/meteo/view/fr/5872102-Flashes+par+le+radar.html>), les échos renvoyés par ces oiseaux sont suffisamment intenses pour être observés par le radar.

Pour détecter la présence d'oiseaux dans les données du radar de Zaventem, l'IRM a dû retraiter les données radar brutes de manière à produire des images moins filtrées laissant apparaître les signaux de faible intensité. Pour des raisons techniques, nous avons également dû nous limiter à un rayon de 20 km autour

du radar.

Le résultat est étonnant. Jusqu'à minuit règne un grand calme sur les images radar, à l'exception du bruit de fond habituel et de quelques échos marquants provenant notamment d'éoliennes. À minuit précis c'est l'explosion et les oiseaux s'envolent massivement dans l'atmosphère. Selon notre analyse détaillée, des vols d'oiseaux sont observés jusqu'à 500 m d'altitude. Le calme revient assez rapidement et après une grosse demi-heure la plupart des oiseaux sont de retour au sol.

Les biologistes mettent en garde contre les dommages que peuvent causer une telle réaction de peur au sein de la population de volatiles. Il est possible que de telles réactions soient à l'origine de vagues de décès d'oiseaux qui sont parfois rapportées après le nouvel an, comme récemment dans la localité de Bebee dans l'Arkansas aux États-Unis.

L'étude réalisée aux Pays-Bas est parue dans la revue *Behavioral Ecology*. Les chercheurs ont réalisé où l'on peut voir les images radar du service météorologique hollandais (KNMI) lors des cinq dernières nuits du nouvel an. L'IRM remercie Hélène Schmitz de Belgocontrol pour la mise à disposition des données brutes du radar de Zaventem. <http://www.meteo.be/meteo/view/fr/7102271-Les+feux+d%27artifice+du+nouvel+an+a+l%27origine+d%27un+envol+massif+des+oiseaux.html> »

Alors, si vous aimez les belles vertes ou encore les belles bleues, sachez que le tir d'un feu d'artifice engendre des perturbations dans la vie de nos oiseaux, que bon nombre d'entre nous sont d'ailleurs prêts à chouchouter en hiver en les nourrissant, ou au printemps en leur offrant des gîtes de reproduction. Vous savez ce qu'il vous reste à faire...

CLW

Vient de paraître : le guide de randonnée pédestre «Le tour de Lasne à pied», illustré de magnifiques photos (prix : 9€).



Écrit par deux habitants de Lasne, Dorothy Schuermans et Jean-Jo Evrard, il décrit un grand circuit de 20 Km et 3 boucles de 10 Km qui vous permettent de (re)découvrir la plus belle commune du Brabant wallon. Les auteurs commentent les lieux parcourus et indiquent les endroits où ont vécu les artistes, écrivains et personnalités historiques de Lasne. Disponible dans les librairies de la région ou sur www.lecarregomand.be.



Courrier d'un lecteur : Attention, chiens méchants

Je vous informe de la mésaventure qui m'est arrivée le mardi 6 mars dernier.

Alors que je me baladais à vélo avec un ami à hauteur d'une exploitation agricole située à la jonction de la Route d'Ohain et du sentier du Bois des Pauvres, nous avons été «accueillis» par trois chiens à pelage noir appartenant à l'exploitation agricole. Un des chiens m'a mordu profondément à la jambe. Mon ami a heureusement pu échapper à l'agressivité de ces trois bêtes, laissées en liberté et sans surveillance par le propriétaire des lieux au moment de notre passage à vélo par le sentier.

Ne désirant pas porter plainte mais simplement avertir quelques jours plus tard le propriétaire de la dangerosité de ses animaux, en particulier pour de jeunes enfants, il a prétendu que ses chiens n'avaient jamais agressé personne et que nous avions dû leur faire peur !

Face à une telle minimisation des faits, j'ai évoqué la possibilité d'introduire une plainte, hypothèse que ce monsieur a pris de très haut en déclarant qu'il ne craignait pas un éventuel recours en justice, (...). J'ai rarement rencontré un tel concentré d'irrespect de la loi, d'inconscience du danger et de fatuité (...).

Baudouin Sury, Rixensart

Lasne Nature est régulièrement informée de tels incidents.

Certains propriétaires de chiens sous-estiment l'effet produit sur un passant par leur animal laissé en liberté.

Le passant apeuré peut avoir une réaction inadéquate et provoquer l'agressivité du chien. Nous ne pouvons que rappeler aux propriétaires de chiens la nécessité de les garder dans des endroits clos à domicile et tenus en laisse lors des promenades.

La mobilité vers Braine l'Alleud menacée ?

Nous avons appris, par la presse, la mise en chantier des aménagements du Hameau du Lion, au pied de la butte du Lion de Waterloo.

Ce projet ambitieux aura comme conséquence, à terme, que la route passant au pied du Lion ne sera notamment plus accessible pour transiter de la N5 vers Braine-l'Alleud. Le projet prévoit, en effet, « le rétrécissement de la route du Lion et de la rue de la Croix, destinées, à moyen terme, à devenir piétonnes, le site étant aujourd'hui traversé par plus de 10.000 voitures par jour, mettant en péril la sécurité des touristes » comme l'explique un communiqué du 9 mai 2012 de Monsieur Yves VANDER CRUYSEN, échevin de l'urbanisme à Waterloo.



Les 10.000 voitures en question vont donc devoir passer par le carrefour de Mont-Saint-Jean et la chaussée de Nivelles. Nous imaginons déjà les nouveaux embarras de circulation aux heures de pointe.

Cette disposition concerne bon nombre de lasnois, qui passent aujourd'hui par la butte du Lion pour rejoindre la gare, les écoles ou les commerces de Braine-l'Alleud.

Nous interrogeons donc nos autorités communales afin de connaître leur point de vue sur cette source d'ennuis que les usagers lasnois devront endurer si des mesures palliatives ne sont pas prises en compte rapidement.

CLW

Promenades



Nous avons organisé, le 12 avril, une boucle Lasne-Bousval, avec l'association Les Amis de Bousval, afin de (re)découvrir le sentier n°46 de Bousval menacé de disparition. Nous étions une trentaine de marcheurs ce matin là. Merci Anne pour ton initiative.



Le 22 avril, Lasne Nature a fait une incursion, à partir de Renipont, vers Rixensart. La quinzaine de participants ont pu découvrir des sites peu connus de la plupart d'entre eux. Merci (l'autre) Anne pour ton choix d'un parcours insolite.

MIEL OU

VINAIGRE

Accueil des batraciens

Un soir, la propriétaire des étangs de la route de La Marache nous a permis de déposer nos batraciens au bord de l'eau. Les enfants étaient ravis de voir leurs protégés partir et nager en toute liberté.

Merci aux anonymes

Chaque soir quelqu'un est venu sauver les batraciens à la rue du Chêne au Corbeau, avant la fermeture des barrières. Qu'il en soit remercié, ainsi que tous ceux qui, comme lui, œuvrent anonymement pour sauver nos batraciens.

Aménagement espace public



Le « parc » au centre de Lasne a été réaménagé. C'est devenu un lieu ouvert au travers duquel il est devenu agréable de passer. Peut-on espérer y revoir couler la fontaine comme autrefois ?

Nouvelles tables

Lors de notre réunion mensuelle d'avril au Centre Sportif et Culturel de Maransart, ce fut



une très bonne surprise que d'y trouver des nouvelles tables de réunion. On peut dire que les anciennes tables avaient un âge certain (plus de 20 ans ?) et écorchaient les mains de ceux qui devaient les manipuler lors chaque réunion.

Marquages routiers

Quand ils sont repeints, c'est « classe ». Mais



pourquoi faut-il attendre si longtemps ?

Travaux sur le Smohain

Les ouvriers communaux ont poursuivi les travaux d'élagage et de nettoyage du bas Smohain. Voici un cours d'eau de la commune qui a quasiment entièrement retrouvé la lumière et un lit libéré d'embâcles diverses.



Regardons nos Batraciens: *Que mangent-ils ?*

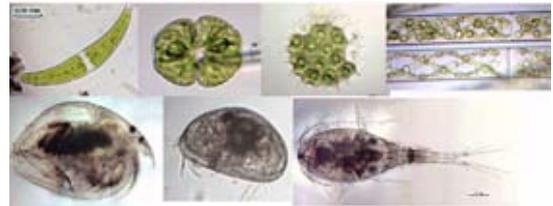
Les têtards de grenouilles et de crapauds (Photo)



Lorsqu'ils viennent de sortir de l'œuf ils restent quelque temps sans se nourrir car ils consomment les réserves nutritives précédemment trouvées dans le vitellus de l'œuf.

Ensuite ils se mettent à filtrer l'eau : celle-ci entre par la bouche et sort par les fentes branchiales tout en laissant les particules alimentaires dans le filtre du pharynx ; ce sont des bactéries, des débris végétaux, des unicellulaires, des algues microscopiques, des petits crustacés (daphnies, cyclops...).

Lorsque la bouche est bien formée et munie de mâchoires cornées, ils se mettent à racler les supports comme les pierres, les racines ou tiges des plantes. Ils trouvent ainsi des diatomées, des unicellulaires fixés, des rotifères ; ils grignotent également les végétaux, les animaux morts comme les poissons, les larves et les têtards ainsi que les œufs non fécondés descendus au fond. Ils ont donc le rôle très utile de nettoyeurs d'étangs.



La photo montre, en haut, des algues microscopiques filtrées par les têtards et, en bas, trois petits crustacés où celui de droite est un cyclops.

Maransart : des nouvelles des biens d'André Ganshof van der Meersch

Le Comité de gestion du Fonds André Ganshof van der Meersch, géré par la Fondation Roi Baudouin, nous a communiqué son rapport annuel d'activité 2011. C'est l'occasion de faire le point sur les aménagements réalisés et en projet sur les biens de feu André Ganshof, situés à Maransart.

En 2011, les travaux réalisés ont été :

- Construction de deux barrières pour protéger les tournières du passage des quads et des jeeps.
- Pose d'une clôture en châtaignier et plantation d'une haie indigène mélangée dans une prairie rue Saint Roch, afin d'y accueillir quatre moutons ardennais tachetés dits « moutons des collines » du 20 mai au 3 novembre.
- Suivi de la mise en place sur différentes parcelles de cinq enclos/exclos qui permettent de visualiser l'impact du gibier, présent en densité élevée, sur la

végétation.

- Suivi de la gestion du Cerisier tardif (*Prunus serotina*), une espèce invasive, qui empêche la régénération des autres essences grâce à ses facultés de croissance et de multiplication rapides.
- Rédaction de cahiers des charges pour les baux de chasse.
- Coupe de bois et travaux forestiers menés dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle des peuplements forestiers : production, chasse, accueil du public, conservation de la biodiversité et du patrimoine naturel.
- Parmi les différentes observations faunistiques réalisées en 2011, la présence du Pic noir et celle de l'Épervier d'Europe ont été observées.

Les projets futurs portent sur :

- Entretien de la haie rue Saint Roch
- Accueil des moutons dès le printemps à la rue Saint Roch
- Coupe de bois et travaux forestiers : coupes sanitaires, dégagement et taille de formation, éclaircies, mises à blanc de deux parcelles.

Merci aux gestionnaires de ces biens de nous tenir informés sur leurs réalisations et intentions. Ces biens font partie des paysages typiques de notre région. Nous apprécions que le but de cette gestion soit la conservation des espaces ouverts à la faune, à la flore dans toute sa biodiversité.

CLW



Travaux d'entretien dans la réserve du ru Milhoux



Les stagiaires « ouvriers de la nature » de l'asbl Crabe, basée à Jodoigne, nous ont aidé dans la gestion de notre réserve naturelle. Ils ont réalisé des travaux d'élagage, curage, débroussaillage et évacuation de matières végétales. Merci pour leur participation.



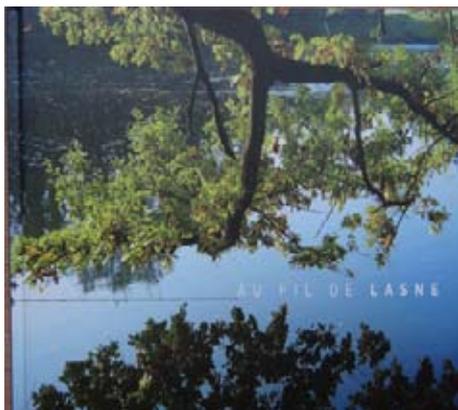


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le nouveau livre de 112 pages «Au fil de Lasne», Un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

• «AU FIL DE LASNE»



Prix : 35 € + frais d'expédition de 3,45 €.

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

• TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

• TOPO-GUIDE N° 2 « 15 NOUVELLES PROMENADES »

Prix de chaque topo-guide : 8 € + frais d'expédition de 2,07 €.
Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2,07 €.

• CARTE 210 km DE PROMENADES À LASNE.

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,38 €.

• CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Prix noir et blanc : 6 € + frais d'expédition: 2,07 €.

• CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,69 €.

Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos polos et T-shirts

Les polos et T-shirts sont 100 % COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les T-shirts.

• **POLOS** pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S, M, L ou XL Prix : 20 €.

• **POLOS** pour homme, manches courtes, couleur olive Tailles S, M, L, XL ou XXL Prix : 20 €.

• **T-SHIRTS** manches longues, bicolore sable/olive Tailles M.L. Prix : 14€.

• **T-SHIRTS** manches courtes blanc pour **enfants et adultes**, Prix : 10€ modèles enfants, 14 € modèles adultes.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 2,07 € ; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Renseignements concernant ces vêtements : 02 6332764.

Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 6332764 ou secretariat@lasne-nature.be.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

• SACHET DE SEMENCES

la pièce : 2 € - par 3 : 5 € - par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,38 €.

Renseignements concernant les semences : 02 6332466 ou semences@lasne-nature.be

Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Encore une occasion pour offrir un cadeau original, pièce artisanale unique.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 6332764 ou secretariat@lasne-nature.be.

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

*BE22 0012 6937 5847
de Lasne Nature à
1380 LASNE.*



AGENDA

JUIN 2012

- Dim 10 **Braderie de Lasne** au centre de Lasne Village. Lasne Nature sera présente de 10 à 18 h.
- Dim 17 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.
- Sam 23
Dim 24 **«Lasne Commune propre»** action citoyenne de nettoyage des voiries locales. Infos pages 1 et 3 et www.lasne-nature.be
- Jeu 28 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

JUILLET 2012

- Dim 8 **Promenade découverte** Départ à 10 h du Messager de Bruxelles (parking route d'Hannonsart). Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2€ pour les autres. Durée estimée à 2 h. Infos 02 6332764..
- Pas de réunion mensuelle de Lasne Nature en juillet**

AOÛT 2012

- Dim 12 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.
- Jeu 30 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.
- Sam 25 **Nuit des chauves-souris** dans le cadre du PCDN de Lasne. Inscriptions au 02 634 04 93.

SEPTEMBRE 2012 (provisoire)

- Dim 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 653 55 79.
- Jeu 27 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserve du Ru Milhoux : Erik SEVERIN (conservateur) 02 653 55 79 après 20 h

Cellule Mobilité : mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Jacques COLARD : 02 353 02 44 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
Site internet : www.lasne-nature.be

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS
BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

POUR NOTRE BOUTIQUE
BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 89

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	S	C	O	U	R	G	E	O	N
2	P	U	E	R	P	E	R	A	L	E
3	E	R		P	A	P	O	U	E	S
4	I	V	E		S	A	S		I	S
5	C	I	R	E		S		A	N	E
6	H	E	R	B	E		M	I	E	L
7	E		E	E	T	I	O	N		R
8	T	S	U	N	A	M	I		D	O
9	T	O	R	E		A	S	S	A	D
10	E	U	S		E	N	I	E	M	E

GRILLE N° 90

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Insecte aux couleurs éclatantes. 2. Complètement cachée. 3. Entoure le bois – Lettre d'Athènes. 4. Peine – Célèbre pont italien. 5. Arbrisseaux épineux. 6. Écloses – Mot de spécialiste – Fleuve français. 7. En quantité suffisante – À cet endroit. 8. Il faut l'être pour entendre les plus beaux chants d'oiseaux. 9. Sans mouvement – Se dit à un ami. 10. Matière noire – Mesure du temps.

VERTICALEMENT

1. Elles sont belles et nombreuses à Lasne. 2. Ventilations forcées – Celé. 3. Elles garnissent les ailes du 1H – Il vit dans les arbres. 4. Ami des animaux – Cloporte. 5. Été redevable – Grand axe – Saint-pierre. 6. Inflammation de l'œil. 7. Répandais – Arrive bientôt. 8. Faite de vive voix – Aussi. 9. Clé des champs – Outil du menuisier. 10. Délassait.



La nature de juin à août

En juin, la première nichée d'**Étourneaux sansonnets** (*Sturnus vulgaris*) fait entendre son cri rêche. Ces jeunes oiseaux, au plumage brun terne, se regroupent pour chercher leur nourriture dans les pelouses et les prés. C'est à ce moment que les adultes entament une seconde couvée dans le trou d'un arbre ou d'un mur. C'est qu'il n'y a pas de temps à perdre pour pondre, couvrir et élever une nouvelle nichée avant que l'été ne soit trop avancé. Tout cela pourrait être fait en un mois.



humides, où elle forme un tapis. Ses feuilles hachées peuvent être utilisées en cuisine pour leur goût semblable à celui de l'ail cultivé.



Avez-vous déjà observé le vol en chute libre du **Pipit des arbres** (*Anthus trivialis*) ? C'est ainsi que ce passereau va séduire sa belle. Il quittera son perchoir pour s'élever dans les airs à grands coups d'aile. Parvenu à la hauteur qu'il juge convenable, il se laissera planer, ailes déployées et pattes pendantes, pour retrouver son perchoir accompagné d'agréables sifflements flûtés.

C'est par une chaude nuit d'été que vous pourrez surprendre la vie active du **lapin** (*Oryctolagus cuniculus*). Il broute l'herbe, dresse les oreilles et surveille les alentours, se lance dans une course poursuite avec ses congénères. Vivant en colonies, la présence d'un prédateur sera signalée par un frappement du sol avec les pattes, et en découvrant la tache blanche de la queue. En journée, ce sera la présence de tapis de petites crottes rondes qui témoigneront de l'activité nocturne passée.



La **reine-des-prés** (*Filipendula ulmaria*) est en pleine floraison durant ces mois estivaux. Volontaire dans les fonds humides, cette vivace de la famille de la rose, peut atteindre 1,20 m de hauteur. Les feuilles sont vert foncé au dessus et blanc en dessous. Les grappes de fleurs blanc crème ont l'aspect de la mousse, d'où le surnom de la plante « barbe de chèvre ». Elle accueille bien sûr bon nombre d'insectes, d'où un autre surnom « herbe aux abeilles ». La reine-des-prés n'est pas en reste pour ses vertus médicinales diverses.

L'**ail des ours** (*Allium ursinum*) arrive à la fin de sa floraison. Les fleurs blanc pur regroupées en ombelles au sommet d'une hampe dressée vont commencer à se dessécher. Cette plante vivace de 20 à 40 cm de hauteur, aime les milieux ombragés et

En été, la **belette** (*Mustela nivalis*) est hyperactive. Elle se démène jour et nuit, surtout la femelle qui à charge de famille et doit manger en suffisance pour pouvoir allaiter ses petits. Ceux-ci peuvent être au nombre de 2 à 10, et seront soumis au régime lacté pendant huit semaines. Les campagnols, proies préférées des belettes, n'auront pas la vie tranquille en cette période. Si les proies sont abondantes, la belette pourra avoir deux portées sur l'année.

